

Collecte des déchets des ménages

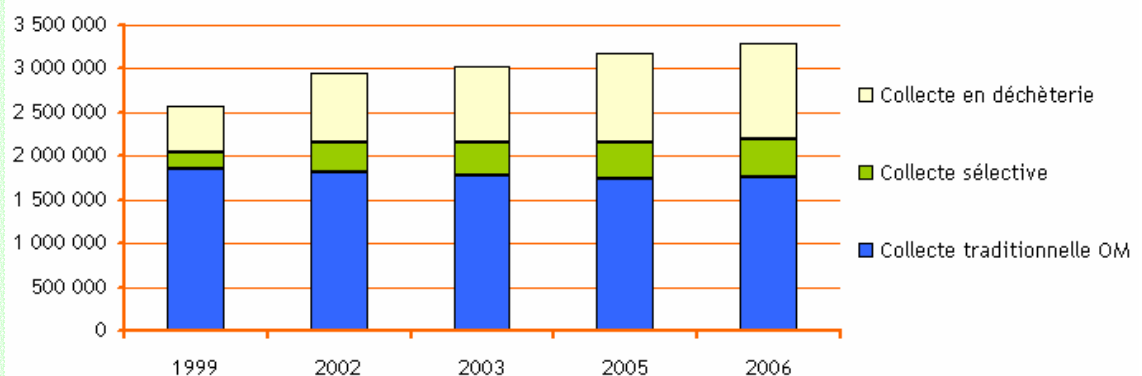
Toutes les données ci-dessous concernent l'ensemble des déchets pris en charge par la collectivité ; il s'agit donc des déchets des ménages et de ceux des producteurs non ménagers (artisans, commerçants, établissements publics, petites entreprises...) collectés par le service public.

Évolution globale de 1999 à 2006 en Rhône-Alpes

Évolution des quantités de déchets collectés de 1999 à 2006 en Rhône-Alpes (5 années de données sont consolidées dans SINDRA)

	1999	2002	2003	2005	2006	Evolution 99-06
Collecte traditionnelle OM	1 857 902	1 819 494	1 779 201	1 737 596	1 762 820	-5,1%
Collecte sélective	179 870	335 986	370 047	410 303	434 250	141,4%
Collecte en déchèterie	528 291	789 664	872 000	1 022 676	1 102 750	108,7%
Total	2 566 063	2 945 144	3 021 248	3 170 575	3 299 815	28,6%

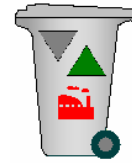
Évolution des tonnages collectés entre 1999 et 2006



On note une légère augmentation du tonnage d'ordures ménagères résiduelles en 2006 par rapport à 2005, mais la tendance globale reste celle décrite en 2005 : le ralentissement de la production d'ordures ménagères résiduelles est compensé par l'augmentation des tonnages issus des collectes sélectives et des déchèteries.

Collecte traditionnelle des ordures ménagères

Quantités collectées et destinations	en tonnes
Quantités totales*	1 762 820
Quantités allant en stockage	635 970
Quantités allant en incinération**	1 076 470
Quantités allant en compostage sur OM brute	50 380



*Dont 12 740 tonnes traitées directement hors Rhône-Alpes (c'est-à-dire sans passer par une installation de traitement de la région)

**En comptant les délestages, 48 120 tonnes sont traitées hors région

Quantités collectées selon la collectivité	en kg par habitant permanent*
Ratio moyen régional	312
EPCI de moins de 10 000 habitants	326
EPCI entre 10 et 40 000 habitants	318
EPCI de plus de 40 000 habitants	300
En territoire urbain (*)	308
En territoire rural (*)	327
En territoire très touristique (*)	600
En territoire touristique (*)	374
En territoire peu touristique (*)	301



*Calculs basés sur la population INSEE simple compte

Définitions :

- **Territoire urbain** : une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comporte au moins 2 000 habitants (INSEE). Les autres communes sont dites **rurales** (INSEE).
- Commune/territoire touristique :
 - très touristique** capacité d'accueil touristique (lits) > 2 fois la population permanente
 - touristique** capacité d'accueil touristique (lits) > population permanente
 - peu touristique** capacité d'accueil touristique (lits) < population permanente

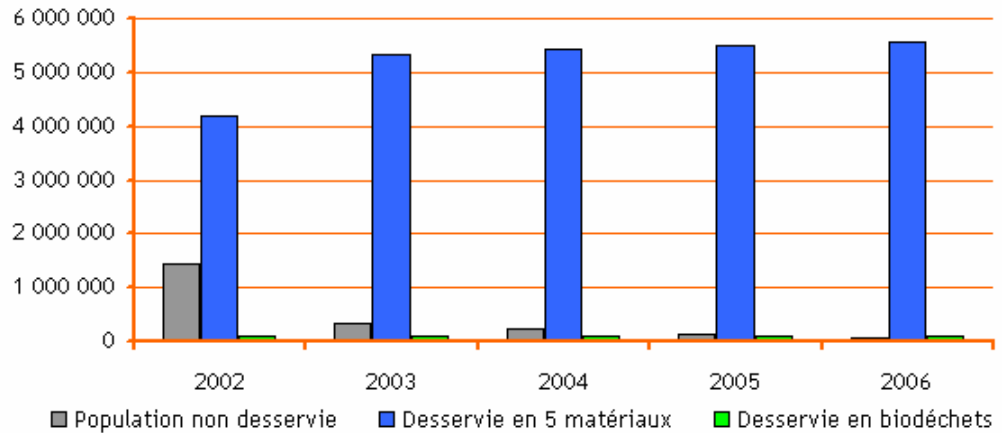
Répartition communale selon le mode de gestion et le mode de collecte

Mode de gestion de la collecte	Part des communes de la région (%)	Part des habitants de la région (%)
Régie	46,9%	54%
Prestation de service	53%	38%
Mixte	0,1%	8%
Mode de collecte		
Porte à porte	83,5%	92,6%
Points de regroupement	11,6%	3,4%
Mixte	4,9%	4%



Collecte sélective

Population desservie en collecte sélective 5 matériaux et biodéchets de 2002 à 2006



Les collectes "5 matériaux" concernent les emballages plastiques, en fer, en aluminium, en papier ou carton et en verre et les journaux magazines.

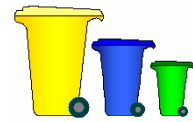
En 2006, en Rhône-Alpes 2 801 communes (5 571 874 habitants) sont desservies par une collecte 5 matériaux, soit 98,7 % de la population.

Courant 2008, ce pourcentage devrait dépasser, en fonction des projets en cours, 99,5%

La population desservie par une collecte de biodéchets n'a pas variée par rapport à 2005, 86 880 habitants soit 1,5 % de la population.

Répartition des modes de collecte

Mode de collecte	% de communes	% d'habitants
Apport volontaire	68,9%	39,1%
Porte à porte	13,9%	40,4%
Mixte	17,2%	20,5%



Ce calcul ne prend en compte que les collectes de type emballages, journaux et biodéchets.

Le flux verre est collecté dans quasi toutes les communes ; il est pour 93,6 % de la population en apport volontaire, 4,5 % en porte à porte et 1,9 % en mixte.

Définitions :

- **Mixte** : le ratio est calculé au niveau communal : il correspond soit à une collecte d'un matériau en porte à porte et un autre en apport volontaire, soit à des communes qui utilisent 2 modes de collecte sur leur territoire, (porte à porte au centre de la commune et apport volontaire sur le reste du territoire).
- Les flux collectés en point de regroupement ont été intégrés dans le porte à porte.

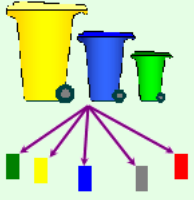
Quantités collectées et valorisées par type de collecte sélective Rhône-Alpes - 2006

Type de collecte	Tonnages collectés	Kg par habitant permanent*	Tonnages valorisés	Kg par habitant collecté*
Collecte 5 matériaux + Biodéchets	410 699	73	359 292	67
Collecte sélective hors verre	241 334	43	189 861	34
Collecte sélective des emballages (avec le verre sans les journaux magazines)	262 136	47	222 554	40
Collecte sélective de biodéchets	2 211	25,5	461	5,4

*population INSEE simple compte



Quantités valorisées par type de matériaux Rhône-Alpes - 2006



Par matériau	Tonnages valorisés	kg par habitant collecté *
Acier	5 648	1,02
Aluminium	392	0,07
Briques alimentaires	2 934	0,53
Cartons / cartonnets / papier EMR	28 647	5,17
Journaux, magazines / Gros de magasin	136 277	24,59
Plastiques	15 500	2,8
Verre	169 431	30,01

*Population INSEE simple compte

Collecte de biodéchets en Rhône-Alpes - 2006

Comme en 2003, 4 EPCI proposent une collecte sélective des biodéchets qui s'articule autour du ramassage de la **Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères** avec ou sans le papier-carton et les déchets verts.

En 2006, **86 880 habitants** sont concernés pour un **tonnage** collecté de **2 211**.

Performance globale de la gestion des déchets en Rhône-Alpes

Taux de valorisation matière : Tonnages valorisés (en déchèterie et en collecte sélective)/tonnages globaux collectés :	22,2%
Taux de valorisation organique : Tonnages valorisés (déchets verts en déchèterie et biodéchets en collecte sélective)/tonnages globaux collectés :	9,2%
Taux de valorisation énergétique : Tonnages envoyés vers un incinérateur (en déchèterie et en collecte traditionnelle)/tonnages globaux collectés :	33,8%
Taux de valorisation global : Somme des 3 tonnages ci-dessus/tonnages globaux collectés :	65,2%

Édition
décembre
2007

OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

www.sindra.org

Espace Grand public :

Rubrique : Les chiffres clés en Rhône-Alpes/Général et Collectes pour avoir des bilans régionaux et départementaux.

Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Collecte/Collecte traditionnelle et collecte sélective. Pour accéder à chaque opération de collecte par commune ou par maître d'ouvrage !

Rubrique : Synthèses/Synthèses d'ordre général et Synthèses sur les collectes sélectives pour avoir des bilans régionaux et départementaux sur les communes et les tonnages collectés.

ADEME



Rhône-Alpes